

L'embauche d'un travailleur étranger

Direction du recrutement international
et de la rétention des talents (DRIRT)

Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion

Avis

L'information fournie dans cette présentation tient compte des règles et des instructions en vigueur au moment de sa préparation. Il est important de vérifier les sources officielles afin de vous assurer de la validité des informations lorsque vous préparez ou soumettez une demande aux autorités québécoises et canadiennes.

Travailleur étranger - définition



- N'est pas résident permanent
- Un travailleur issu de l'immigration (réfugiés, immigrants vivant à Montréal, etc.) n'est pas considéré comme un travailleur étranger selon le MIDI.

Plan de présentation



- Portrait de l'immigration au Québec
- Ce qu'il faut faire avant de penser au recrutement international
- Les différents programmes existant
- Les différents projets de recrutement international
- Les exigences pour l'employeur
- Les coûts et les délais du recrutement international
- L'accueil et l'intégration
- Le passage du statut temporaire au statut permanent

Offre de service de la DRIRT



Service de 2^e ligne qui consiste à :

- Informer et soutenir les entreprises concernant le processus de recrutement de travailleurs étrangers à l'international
- Accompagner les entreprises dans la recherche de main d'œuvre à l'étranger
- Assurer la concertation et le réseautage des partenaires et la cohérence des actions

Le système d'immigration



- Responsabilité partagée (Québec et Canada)
- Consentement du Québec nécessaire avant l'admission de certains travailleurs étrangers temporaires et des étudiants (CAQ)
- Le gouvernement fédéral a la responsabilité exclusive d'accorder un statut légal aux ressortissants étrangers (permis de travail)

Catégories d'immigration



- **Immigration permanente**
 - Immigration économique (travailleurs qualifiés, gens d'affaires)
 - Regroupement familial
 - Immigration humanitaire (demandeurs d'asile, réfugiés)
- **Immigration temporaire**
 - Étudiants étrangers
 - Travailleurs étrangers temporaires

Avant de penser au recrutement international

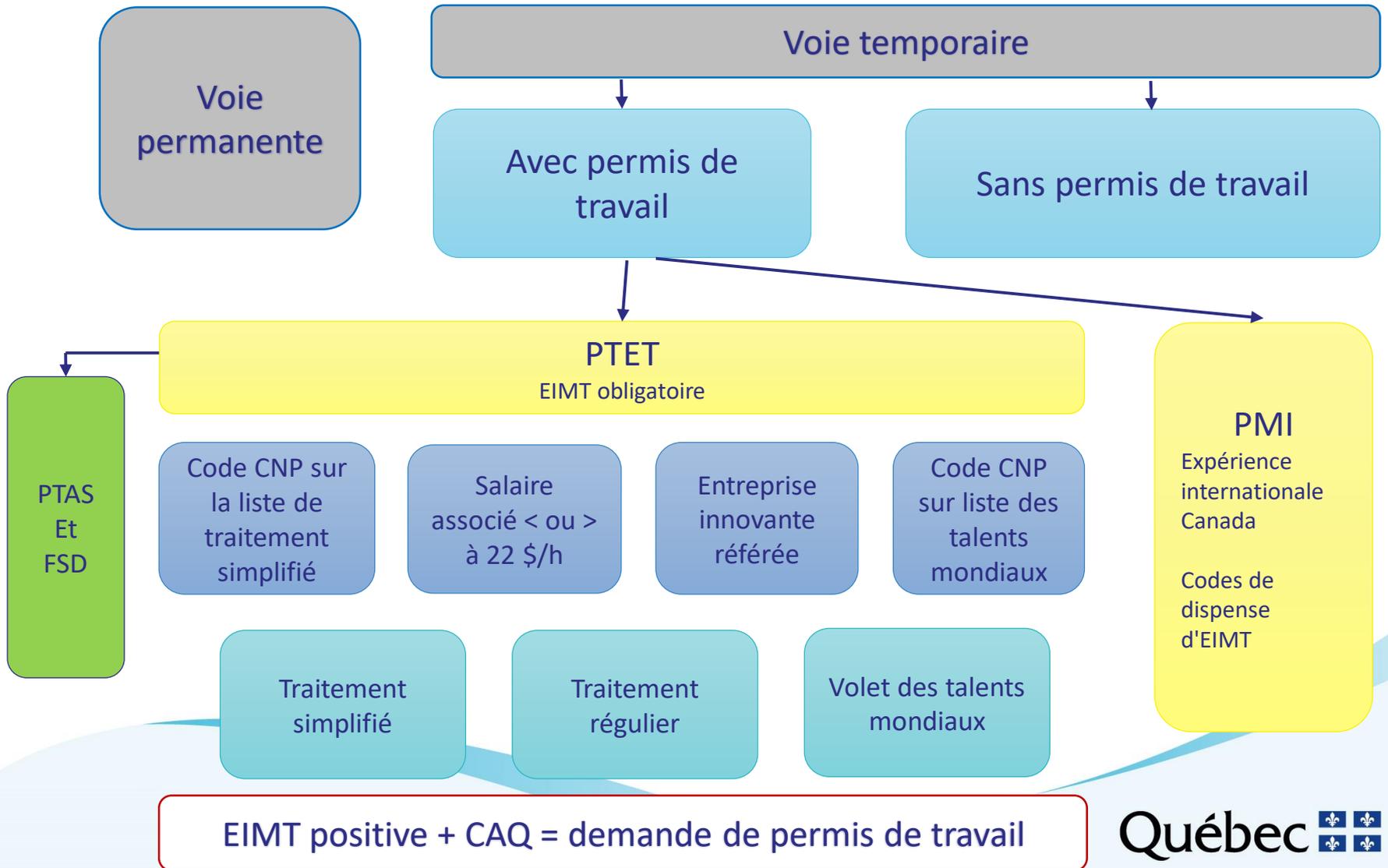
- Avoir exploré les différentes possibilités de recrutement au Québec grâce à l'aide apportée par le conseiller en entreprise d'Emploi-Québec.
- Savoir que le recrutement international comporte des exigences, des coûts et des délais importants pour l'employeur.
- Savoir que les conditions de travail et le salaire offerts doivent être conformes aux normes québécoise.
- Savoir que les programmes d'embauche de travailleurs étrangers temporaires sont conçus pour répondre à des besoins non récurrents de main-d'oeuvre.

Quelques définitions...



- CNP : Classification nationale des professions
- EIMT : Étude d'impact sur le marché du travail
- PTET : Programme des travailleurs étrangers temporaires
- PMI : Programme de mobilité internationale
- CAQ : Certificat d'acceptation du Québec
- CSQ : Certificat de sélection du Québec

Une vue d'ensemble



Travailleurs dispensés de permis de travail

- Diplomates
- Artistes en tournée
- Journalistes et conférenciers
- Emplois de courte durée (120 jours) pour chercheurs universitaires
- Emplois de courtes durées (15 ou 30 jours) pour les emplois de niveau 0 ou A de la CNP

Programme de mobilité internationale

Expérience internationale Canada

- Permis vacances-travail (PVT)
 - ✓ Permis ouvert de 24 mois (sans employeur déterminé)
 - ✓ Clientèle jeune et souvent francophone
- Jeunes professionnels
 - ✓ Permis fermé (lié à un employeur déterminé)
 - ✓ Niveaux de compétence O, A ou B
 - ✓ Niveau C possible si accompagné d'un diplôme lié à l'emploi
- Stage coop
 - ✓ Permis fermé
 - ✓ Emploi doit être lié aux études

Programme de mobilité internationale

Codes de dispense d'EIMT

- Accords internationaux
 - ✓ Travailleurs mutés à l'intérieur d'une multinationale
 - ✓ Employés du gouvernement des États-Unis
- Intérêts canadiens
 - ✓ Personnel d'entretien d'une compagnie de transport aérien
 - ✓ Expert en mission au siège de l'OACI
 - ✓ Conjoints de travailleurs étrangers temporaires
- Motifs humanitaires
- Aucun autre moyen de subsistance



Programme des travailleurs étrangers temporaires

Postes à bas salaire : < 22,00 \$/h

- EIMT de 12 mois maximum et exigence d'un contrat de travail
- Nombre de TÉT maximum équivalent à 10% du nombre d'employés total de l'entreprise (exceptions pour les entreprises de 10 employés et moins et celles qui ont employé des TÉT à bas salaire avant juin 2014))
- Refus pour certains emplois peu spécialisés (serveurs, femmes de chambres, concierge, caissiers, manœuvre) dans les secteurs de l'hébergement et de la restauration là où le taux de chômage dépasse 6%
- Employeur paye le billet d'avion et s'assure de la disponibilité d'un logement convenable et abordable

Programme des travailleurs étrangers temporaires

Postes à haut salaire : > 22,00 \$/h

- Durée de l'EIMT maximum 3 ans
- Employeur doit démontrer qu'il prend des mesures pour réduire le recours aux travailleurs étrangers temporaires
- Obligation de présenter un plan de transition pour chaque demande d'EIMT

Volet des talents mondiaux



- **Catégorie A**

- ✓ Entreprises novatrices à forte croissance qui doivent pourvoir rapidement des postes nécessitant des compétences uniques et spécialisées
- ✓ Salaire offert de 80 000 \$ par année minimum
- ✓ Référé par un des 4 partenaires québécois (IQ, MI, QI, AQT)
- ✓ Délais de traitement : 10 jours ouvrables

- **Catégorie B**

- ✓ Liste des professions exigeant des talents mondiaux
- ✓ Délais de traitement : 10 jours ouvrables

Traitement régulier / traitement simplifié

- **Traitement régulier**

- ✓ Affichage de l'offre d'emploi au moins 4 semaines avant la demande d'EIMT et jusqu'à la décision finale
- ✓ Recours à au moins 3 modes d'affichage de l'offre dont le Guichet emploi du fédéral (obligatoire)
- ✓ Réexamen administratif impossible en cas de refus*

- **Traitement simplifié**

- ✓ Affichage de l'offre d'emploi non nécessaire
- ✓ Code CNP de l'emploi sur la liste annualisée des professions admissibles au traitement simplifié
- ✓ Réexamen administratif impossible en cas de refus*

Délais et coûts du recrutement international

4 à 5 mois

EIMT
(traitement
simplifié ou
régulier)

1000\$ /poste :
EDSC
199 \$ /poste : MIDI

Demande de
sélection
temporaire (CAQ)
199\$/poste : MIDI

6 à 12 semaines

Demande de
permis de
travail
temporaire

155\$/personne :
IRCC

Total
6 à 8 mois

Total
1553 / personne / poste

D'autres coûts et frais
possibles pour employeur :

Billets d'avion,
Délais pour les préparatifs de
départ et l'organisation
familiale, etc.

Où et comment recruter à l'étranger?

- Participer aux missions de recrutement, virtuelles ou présentes, organisées par des organismes de développement économique régionaux ou le MIDI
- Utiliser les sites internationaux d'affichages de postes
- Recourir à une agence de placement international
- Consulter la base de données des déclarations d'intérêt (Portail Employeurs)

JOURNÉES
QUÉBEC

Portal Employeurs
Banque de déclaration d'intérêt
ARRIMA

Permis ouverts
(présents au
Québec)

- PTPD
- PVT
- Conjoints de TET

Embauche immédiate
sans restriction

À l'étranger

Recruter
comme TET

PTET
PMI

Recruter comme immigrant
permanent

OEV (employeur) déposée dans le
profil Arrima du candidat

Invitation prioritaire pour CSQ

Demande de résidence
permanente (IRCC)

Accueil, Francisation et Intégration

- La responsabilité d'accueil, de francisation et d'intégration est partagée entre l'entreprise, le travailleur et la communauté d'accueil
- Plusieurs services et programmes offerts par MTESS, MIDI et les partenaires

Passage du statut temporaire au statut permanent

- Permet au travailleur d'obtenir son Certificat de sélection du Québec (CSQ) en 20 jours ouvrables
- Candidat doit répondre à la définition de travailleur qualifié, c'est-à-dire vouloir s'installer au Québec dans le but principal d'y travailler
- Avoir occupé un emploi à temps plein au Québec (peu importe le niveau de compétence) durant 12 mois au cours des 24 mois précédant le dépôt de la demande
- Démontrer par un test standardisé une connaissance du français de niveau intermédiaire avancé

Vous avez des questions?



- Les conseillers en partenariats de nos 6 directions régionales et de nos 21 antennes peuvent répondre à plusieurs de vos questions.

- ✓ Montréal
- ✓ Capitale nationale et Est du Québec
- ✓ Estrie, Mauricie et Centre-du-Québec
- ✓ Nord et Ouest du Québec
- ✓ Montérégie
- ✓ Laval, Laurentides, Lanaudière

- Pour des questions plus approfondies sur votre projet de recrutement international, compléter le formulaire en ligne

www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/entreprises